

*L'an deux mille dix-sept, le vingt février à 20 heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le quinze février, se sont réunis à Antoingt, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.*

**Conseillers présents:** Chantal Roussel, Emmanuel Gonthier, Claude Jacob, Tony Cano, Guy Souiller, Philippe Terranova.

**Conseillers absents :** Nicolas Biéri (pouvoir à Mme Roussel), Lydia Esclatine, Analio Figueiredo (pouvoir à Claude Jacob), Cyril Piroux.

**Secrétaire de séance :** Tony Cano.

**Délibération n°3 :** Programme de numérotation des adresses postales dans la commune d'Antoingt

*Dans le but de faciliter la distribution du courrier et de faciliter l'intervention des services d'urgence et de sécurité, la commune souhaite numérotter les adresses des habitations.*

*La Poste propose une aide à la dénomination et à la numérotation des accès aux voies de la commune pour une prestation de 1467€ HT (1760,40€ TTC).*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

- *Décide de confier à la Poste la prestation proposée pour la numérotation des accès aux voies de la commune,*
- *Autorise Madame la maire à signer tout document afférent à ce dossier,*
- *Décide, afin de fournir aux habitants des numéros identiques dans leur présentation, de prendre à sa charge le coût des plaques de numérotation, et de laisser aux habitants le soin de les poser,*
- *Dit que le coût des plaques sera inscrit au budget communal 2017.*

**Décision : Adopté à l'unanimité des présents**

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour extrait conforme,*

*C. Roussel*

Le Maire,  
Chantal ROUSSEL

